



Où observer ? Les oiseaux ?

Découvrir le Parc



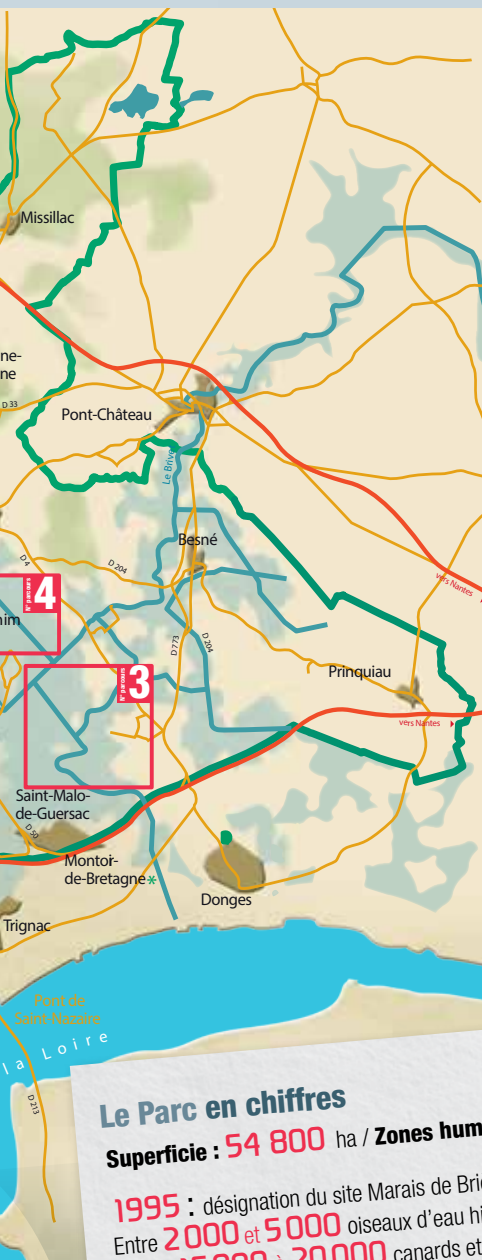


● Réserve naturelle régionale Marais de Brière
 — Parc naturel régional de Brière

Fond de plan des cartes détaillées (p9 à 23): BDMOS2012©CD Loire Atlantique, Open Street Map ©les contributeurs d'OSM, données publiées sous licence Open Database License (ODbL 1.0).

Données Randonnée : GR® et GRP® sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, autres données issues de Cap Atlantique, Carène et Parc naturel régional de Brière.

Parcours à Vélo : Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Carène, Cap Atlantique, et Parc naturel régional de Brière



Quelques clés pour faciliter votre découverte	4
Les zones humides, c'est quoi?	5-6
La Réserve naturelle régionale «Marais de Brière» (RNR) en 2 mots	7

Où voir les oiseaux ?

1 La RNR Site Pierre Constant - SAINT-MALO-DE-GUERSAC ...	8-9
2 Le Pont de Paille - Bel Air - TRIGNAC	10-11
3 Caloyau - MONTOIR-DE-BRETAGNE	12-13
4 La Maison de la Grolle - SAINT-JOACHIM	14-15
5 Les Fossés Blancs - LA CHAPELLE-DES-MARAIS	16-17
6 Port de Bréca - SAINT-LYPHARD	18-19
7 La Chaussée Neuve - SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX	20-21

Découvrir les oiseaux du bord de mer

8 Entre Brière et océan, des lieux aux parfums iodés	22-23
9 Les sentinelles de l'océan !	24-25

Les oiseaux les plus fréquemment observés sur le territoire	26
En plus sur le bord de mer	27
Animaux blessés	28
Visites guidées, des passionnés pour vous accompagner	29
Pour aller plus loin	30
Gîtes de France	31

Le Parc en chiffres

Superficie : 54 800 ha / **Zones humides : 20 200** ha / **RNR : 836** ha

1995 : désignation du site Marais de Brière au titre de la Convention de Ramsar pour son intérêt ornithologique. Entre **2 000 et 5 000** oiseaux d'eau hivernants sont dénombrés dans la Réserve naturelle régionale Marais de Brière et du Brivet. **15 000 à 20 000** canards et limicoles peuvent être observés en période pré-nuptiale dans les marais de Brière et du Brivet. Site de **1^{ère} importance** pour la reproduction d'espèces emblématiques (Gorgebleue à miroir blanc, Guifette noire, Locustelle lusciniôïde, Spatule blanche, Butor étoilé...)

En 1970, le Parc naturel régional de Brière a été créé prioritairement pour protéger et préserver les richesses biologiques et les écosystèmes particulièrement fragiles de ses zones humides.



Quelques clés pour faciliter votre découverte



© P. Bonnet

Naturalistes en herbe

Les oiseaux sont craintifs et la meilleure façon de les observer est d'être discret, silencieux, patient et de rester à bonne distance.

Lors de la migration, les oiseaux parcourent de grandes distances à la force de leurs ailes et sur des réserves de graisses accumulées. À vouloir s'approcher, on risque de provoquer leur envol. Cette dépense énergétique inutile, si elle est répétée plusieurs fois par jour, est préjudiciable aux oiseaux fatigués.

Aidez-nous à les protéger **en restant sur les chemins proposés.**

À l'approche

Sur le sentier et dans les observatoires de la Réserve naturelle régionale «Marais de Brière» site Pierre Constant, il est essentiel d'adopter une allure assez lente, d'éviter les grands gestes et les conversations à voix haute. Faites-vous le plus discret possible, surtout en groupe ou en famille, jusqu'à la fin de la balade. Évitez les vêtements de couleurs vives.

En balade

Pour de meilleures observations, partez plutôt le matin ou en fin de journée.

Si vous apercevez un nid occupé, ne vous approchez pas, même pour prendre des photos, car le risque d'abandon des œufs ou des poussins par leurs parents effrayés est très élevé.

N'oubliez pas d'emporter

De bonnes chaussures de marche, une paire de jumelles avec un grossissement de 8 à 10 fois, voire une longue-vue, pour l'observation sur les plans d'eau, un guide d'identification et un carnet.

En respectant ces conseils, vous contribuez à la préservation des espèces et de leurs habitats.

Le Parc naturel régional de Brière propose d'aller plus loin sur le descriptif des oiseaux.

Retrouvez les informations sur le site du Parc :

www.parc-naturel-briere.fr (rubrique FAUNE/FLORE).

Envie d'en savoir plus ?

Légende des pictos



Passereaux
paludicoles



Grands
échassiers



Limicoles



Rapaces



Laridés



Anatidés

Les zones humides, C'est quoi?

© P. Bonnet



Les zones humides sont des terres habituellement inondées ou gorgées d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. Ce terme recouvre une large gamme de milieux naturels présents sur le Parc naturel régional de Brière : étangs, lagunes, vasières, tourbières, marais salants, mares, marais, ruisseaux, roselières, prairies...

Situés sur la façade atlantique, les marais de Brière et du Brivet font partie intégrante d'un vaste ensemble de zones humides : au nord, le golfe du Morbihan et l'estuaire de la Vilaine, à l'ouest et au sud les marais salants de Guérande, le bassin du Mès et l'estuaire de la Loire.



© Atelier photo UJA - JL_Via



© D. Pons

Très différentes dans leur fonctionnement, ces étendues attractives et complémentaires sont des étapes de choix pour les migrateurs de passage et surtout, d'importance internationale pour l'hivernage et la reproduction des oiseaux d'eau.

Une reconnaissance internationale



« Site Ramsar » pour leur intérêt dans la conservation des populations d'oiseaux d'eau. Cette reconnaissance internationale a pour but de préserver la biodiversité des zones humides les plus remarquables de la planète.

En 2006, pour garantir le maintien de ce patrimoine biologique et les atouts d'un territoire modelé par la nature et l'homme, ces étendues ont été désignées « Zone de Protection Spéciale » pour les oiseaux et rejoignent ainsi le réseau européen Natura 2000. Ce réseau, fort de plusieurs milliers de sites en Europe, a vocation à conserver la biodiversité en tenant compte des composantes économiques, sociologiques et culturelles du territoire.



© JP. Saiou

Une présence d'oiseaux rythmée par les saisons

En Brière, comme dans toutes les zones humides de la façade atlantique, l'abondance et la diversité des oiseaux fluctuent selon les périodes de l'année et les niveaux d'eau.

En période hivernale, les plans d'eau, leurs bordures et les prairies ennoyées accueillent une grande diversité d'oiseaux d'eau essentiellement composée d'anatidés (Canard colvert, Canard souchet, Sarcelle d'hiver), de limicoles (Bécassine des marais et Vanneau huppé) et de grands échassiers (Héron cendré, aigrettes). Le Busard des roseaux figure parmi les espèces de rapaces régulièrement observées.

Au printemps, les limicoles et laridés animent les prairies humides et bords des plans d'eau (Guifette noire et moustac, Mouette rieuse, Chevalier gambette, Barge à queue noire, Echasse blanche...). Dans les vastes roselières, les passereaux paludicoles comme la Locustelle lusciniôïde, le Bruant des roseaux, le Phragmite des joncs, la Gorgebleue à miroir blanc clament leur retour de migration et ouvrent la saison des amours. La Panure à moustaches, hôte rare inféodé aux phragmitaies inondées, y est plus difficile à observer. D'autres oiseaux plus discrets ou invisibles entrent en scène; au beuglement du Butor étoilé répond l'appel inquiétant du Râle d'eau quand ce n'est pas le sifflement insistant de la Marouette ponctué.

En été, les grands échassiers occupent les plans d'eau qui s'assèchent : Spatule blanche, Grande aigrette, Aigrette garzette sont les mieux représentés. Sur les vases exondées abondent bécasseaux et petits chevaliers (culblanc, aboyeur, guignette) en migration.

Avec l'arrivée de l'automne, les mouvements d'oiseaux migrateurs s'amplifient: passage d'hirondelles, de Traquets motteux et autres passereaux. Plus tard, selon la pluviométrie et la vitesse de submersion des zones basses du marais (piardes et vasières), les stationnements des bécassines, Sarcelles d'hiver et Canards souchets peuvent être conséquents. Certaines années, le froid hivernal apporte son lot d'oiseaux venus du nord: oies sauvages, Canards siffleurs, courlis et pluviers animent les étendues du marais.

Retrouvez, page 26 du livret, un tableau de bord (non exhaustif) des espèces les plus fréquemment observées sur notre territoire.



© P. Bonnet

La Réserve naturelle régionale « Marais de Brière » (RNR) : un outil de protection et de découverte des oiseaux

La RNR
en 2
mots

Située dans le Parc naturel régional de Brière, la Réserve naturelle régionale « Marais de Brière » est un ensemble protégé de 836 ha composé de trois sous-entités géographiques. Elles se singularisent par l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux. Le Parc naturel régional de Brière et la Commission syndicale de Grande Brière Mottière sont les co-gestionnaires de cette réserve.

L'une d'entre elles, la RNR site Pierre Constant (à Rozé, Saint-Malo-de-Guersac), est accessible au grand public. Cet espace comprend un site d'interprétation et des observatoires aménagés.

Embarquez au plus près des oiseaux à la RNR « Marais de Brière »

L'observatoire ornithologique du site Pierre Constant, à Saint-Malo-de-Guersac, vous accueille 7/7 jours (hors période de fermeture).

À l'extrémité ouest de la Réserve, une vue panoramique s'ouvre sur le marais de Grande Brière Mottière. Accessible en visites guidées au printemps (pour éviter le dérangement des espèces) puis en circuit libre en juillet-août.

Visites guidées payantes et sur inscription auprès de la Maison du Parc :
02 40 66 85 01



Réserves
Naturelles
DE FRANCE



Sur la piste des oiseaux

C'est parti !

8 parcours dont celui de la RNR sont détaillés sur le territoire du Parc naturel régional de Brière. Pour prolonger votre découverte, d'autres sites plus littoraux vous sont également proposés.

Tous les sites d'observation présentés ici sont en accès libre et situés en espace sensible. Merci de respecter les lieux.



Une vitrine ouverte sur les oiseaux des marais

Réserve naturelle régionale
"Marais de Brière" - Site Pierre Constant

SAINT-MALO-DE-GUERSAC



© T.Thudor

En vous engageant sur le chemin qui longe le canal, vous traversez un parcellaire de marais privés inondables : prairies naturelles pâturées ou de fauche s'étendent vers le sud jusqu'à l'estuaire proche et ses aménagements portuaires. Vers le nord et les îles de Brière (Pendille, Fédrun, Aignac...), de grandes roselières occupent l'espace.

Implanté aux portes de la Grande Brière Mottière, le site Pierre Constant de la RNR offre une belle opportunité de découverte, un sentiment de « bout du monde ». L'observatoire et sa terrasse panoramique vous accueillent ! Laissez-vous porter par la magie des lieux, le silence, la profondeur du paysage d'où émergent quelques clochers...

Selon la période de l'année et les conditions météorologiques, de nombreuses espèces de canards de surface (Canard souchet, chipeau et colvert), grands échassiers (hérons, Ibis sacré et Spatule blanche) et passereaux paludicoles (bergeronnettes, Gorgebleue à miroir blanc, Phragmite des joncs et Bruant des roseaux) peuvent être observés sur les plans d'eau de la Réserve et dans les roselières proches. Ambiances feutrées ou cacophonies en tous genres font souvent le quotidien de cet endroit, mais peuvent aussi créer la surprise !

*En accès libre ou en visites accompagnées, la RNR vous accueille toute l'année !
Mais attention, nos amis les chiens n'y sont pas autorisés !*

// Gorgebleue à miroir blanc

Dès le mois de mars, revenue de ses quartiers d'hiver, la gorgebleue exhibe les couleurs chatoyantes de son plumage nuptial. La Brière, les marais littoraux et estuariens concentrent alors l'essentiel de la population française de couples nicheurs. Au mois d'avril, les mâles sont les plus facilement observables, perchés au sommet d'un roseau ou d'un buisson ! Le beau plastron bleu, au centre duquel clignote un miroir blanc, ne peut échapper à l'observateur attentif. Le chant puissant aux vocalises variées signe la présence de l'oiseau territorial, en quête d'une femelle. Avec la formation des couples puis la couvaison, il devient difficile d'apercevoir les oiseaux devenus plus discrets ; vous devrez alors faire preuve de patience pour surprendre au détour d'un sentier, l'oiseau en chasse courant sur les vases.



© D Pons

// Spatule blanche

Ce grand échassier tire son nom de la forme de son bec. Cette espèce, plutôt migratrice, hiverne désormais régulièrement sur les marais de la presqu'île de Guérande. Au printemps, une centaine de couples reproducteurs s'établit en colonies dans les boisements humides de la Brière, côtoyant volontiers hérons et aigrettes. Mais c'est après la période de reproduction que les marais briérons accueillent les effectifs d'oiseaux les plus importants, dès lors que les conditions de haltes migratoires sont réunies (quiétude et ressources alimentaires abondantes). Les Spatules blanches en provenance du nord, notamment des Pays-Bas, se mêlent alors aux populations locales. Jeunes et adultes stationnent ainsi à proximité des plans d'eau peu profonds ou se rassemblent en petits groupes pour s'alimenter, marchant dans l'eau, becs ouverts en quête de nourriture.



© Atelier photo UIA - JL Via

Accès

Prendre la D50 jusqu'à Saint-Malo-de-Guersac.

Au rond-point de Rozé, stationner sur le parking.

Emprunter le petit pont de pierres qui mène au marais et suivre le sentier qui longe le canal sur 800 m.

En venant de Loncé par le GR® de Pays Tour de Brière, continuer à pied le long du canal de Rozé jusqu'à l'entrée de la Réserve.

Longueur du parcours

En visite guidée: 3 km, aller-retour, à partir des écluses de Rozé

En accès libre: 2 km aller-retour du Port de Rozé à l'observatoire située à l'entrée de la Réserve

Accessibilité du site

À l'année (en fonction des niveaux d'eau) Rester sur le GR® de Pays Tour de Brière, pour éviter le dérangement au printemps.



 GR® de Pays Tour de Brière

 PR®

 Itinéraire vélo



Autour du site

- Possibilité de découverte du marais et des oiseaux en chaland : à proximité du site, sur le canal de Rozé et vers Fédrun.
- Ecobalade proposée sur le GR® de Pays Tour de Brière en direction de Loncé (plus d'infos page 30)



© P.Bonnet

À deux pas de l'estuaire, une promesse d'oiseaux !

Le Pont de Paille / Bel Air

TRIGNAC



Au niveau des écluses du Pont de Paille, première surprise !

Une étonnante perspective d'eau, de chalands et de carrelets s'offre au regard du promeneur !

Plus loin, au-delà de Bel-Air et de la ligne à haute tension, se déploie le marais de Grande Brière Mottière où prairies et roselières se perdent à l'infini...

C'est à la fin de l'hiver, et surtout au début du printemps (mars-avril), périodes d'inondation et de migration, que se présenteront les meilleures occasions d'observations : de part et d'autre du Canal de Trignac virevoltent les bandes de Sarcelle d'hiver, Canard souchet et Tadorne de Belon.

À ces nombreux groupes de palmipèdes se joignent foulques et échassiers en tous genres (Chevalier gambette, Barge à queue noire, hérons et Spatule blanche) ! Les plus chanceux auront peut-être l'avantage d'observer les premières guifettes en plumage nuptial, de retour de leurs quartiers d'hiver...

Si le niveau de l'eau vous l'autorise, le ballet incessant des Vanneaux hupées au-dessus des prairies et le chant des alouettes vous conduiront par le sentier jusqu'à Loncé. Ressources alimentaires abondantes, migration pré-nuptiale et formation des couples préludent au réveil printanier du marais.

// Barge à queue noire

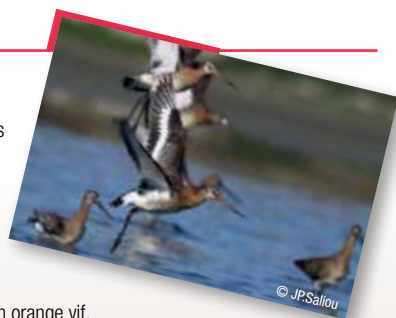
Ce limicole à la silhouette élégante, fréquente les prairies humides des marais de Brière et du Brivet. Au printemps, lors de la migration pré-nuptiale, ces milieux faiblement submergés et pâturages d'estive, sont des lieux de stationnement qui peuvent être importants.

Au crépuscule, des ambiances soudaines et claironnantes annoncent le déplacement des barges sur le marais. Leur observation en bandes nombreuses prélude souvent à l'installation de quelques couples nicheurs sur les prairies.

En avril-mai, les adultes reproducteurs en plumage nuptial arborent une poitrine brun orange vif.

À cette période, les oiseaux sensibles au dérangement, recherchent alors des prairies ouvertes et calmes pour nicher.

Toute approche abusive de leur territoire déclenche une avalanche de clameurs intempestives... discrétion oblige, ne pas s'aventurer sur les prairies !



Accès

À partir de la RN 171, prendre la bretelle - Trignac - en direction du village de Bel-Air, stationner au niveau de l'écluse du Pont de Paille.

Deux variantes de part et d'autre du canal de Trignac :

- V1 : avant l'ouvrage, longer sur 400 m les habitations et le canal ; observations possibles sur les prairies, à partir du petit pont.

- V2 : au bout de la route (800 m), un cheminement vous amène par les prairies jusqu'à la Curée des Fougères ; vue sur le marais indivis et les îles de Brière. En été, possibilité de poursuivre l'escapade par le sentier balisé, jusqu'à Loncé.

Longueur du parcours

V1 - 800 m aller-retour

V2 - 3,5 km aller-retour jusqu'au 2^{ème} point d'observation, 4,5 km si boucle par Loncé

Accessibilité du site

À découvrir à la belle saison. Mais attention, le GR® de Pays « Tour de Brière » n'est accessible qu'à partir du mois de mai !



 GR® de Pays Tour de Brière

 Itinéraire vélo



Autour du site



© P.Bonnet

- 1 = Port typique du sud de la Brière et canal principal de Brière « le Vieux Canal » avec ses pêcheries à anguilles. Hors inondation, possibilité de rejoindre à pied le GRP « Tour de Brière » qui vous amène du canal de Trignac au site de Loncé à travers le marais (possibilité de le rejoindre par la route, direction Loncé (Montoir-de-Bretagne).
- 2 = De Bel-Air, rejoindre Trignac et la N171 puis direction Pont de Saint-Nazaire. Avant le Pont, prendre à droite la sortie Méan-Penhouët-Centre-ville Saint-Nazaire ; par le boulevard des Apprentis, accéder au Parking, sur la rive droite du Brivet (port et écluses de Méan). À 500m, belle perspective panoramique sur les vasières de Méan, le Pont et les chantiers navals ! À marée basse, les vasières découvertes accueillent tadornes, sarcelles, courlis et avocettes.

Une petite route, par les prairies...

Caloyau

MONTOIR-DE-BRETAGNE



© T.Thudor

Dès le départ, aussitôt les dernières maisons dépassées, un paysage de prairies s'ouvre sur des horizons surprenants : îlots boisés, haies de tamaris, réseau dense de petits canaux, clôtures et nombreux chemins d'exploitation donnant accès aux pâturages. La belle saison venue, les troupeaux quittent les fermes, bénéficiant là d'herbes très appétantes ! Malgré la proximité des aménagements portuaires de l'estuaire et de l'axe routier Nantes-Saint-Nazaire (N171), un sentiment d'espace et de quiétude caractérise l'endroit...

Au-delà de l'intérêt hivernal de ces milieux pour les canards en provenance de l'estuaire (Sarcelle d'hiver, Canard pilet, Canard chipeau...), le printemps s'avère un moment de prédilection pour découvrir cette partie du territoire !

De mars à juin, du côté de la ferme de Caloyau, une grande diversité d'espèces d'oiseaux peut être appréhendée depuis la route : selon les années et les conditions d'inondation, des groupes animés de Guifettes noires explorent les surfaces en eau et s'y installent parfois pour nicher ; ces mêmes endroits ont souvent la faveur des Grandes aigrettes, reconnaissables de loin à leur silhouette blanche et gracile. Sur les parcelles plus élevées ou légèrement butées, ces prairies à vaches accueillent de nombreux couples de Vanneaux huppés, mais aussi légion de petits Hérons garde-bœufs qui accompagnent patiemment les ongulés jusqu'à la fin du jour, pour le plus grand plaisir du simple promeneur...

// Vanneau huppé

Des ailes arrondies, une huppe sur la tête et un plastron noir contrastant avec le ventre blanc suffisent pour reconnaître ce limicole. Considéré comme une espèce commune sur les marais de Brière, il peut s'observer toute l'année. Néanmoins, la population nicheuse de ce secteur n'a pas échappé au déclin drastique de l'espèce, observé partout en France.

En Brière, dès le mois de mars, les premiers couples reproducteurs se cantonnent sur les prairies humides rases et milieux buttés hors d'eau : l'installation de l'espèce est alors conditionnée par les pratiques d'élevage extensives (pâturage et fauche) qui maintiennent le milieu ouvert.

Vols acrobatiques, parades nuptiales et vocalises plaintives ne passent pas inaperçus !

La période de reproduction achevée, les vanneaux se rassemblent en petites bandes errantes, rejointes pendant l'été par des oiseaux venus d'Europe centrale. L'hiver, les bandes peuvent être importantes sur les marais, certains oiseaux quittant volontiers les zones de remises diurnes (marais salants, estuaires, réserves naturelles) pour s'alimenter la nuit dans les prairies humides et les champs cultivés.



© J.P.Sallou

Accès

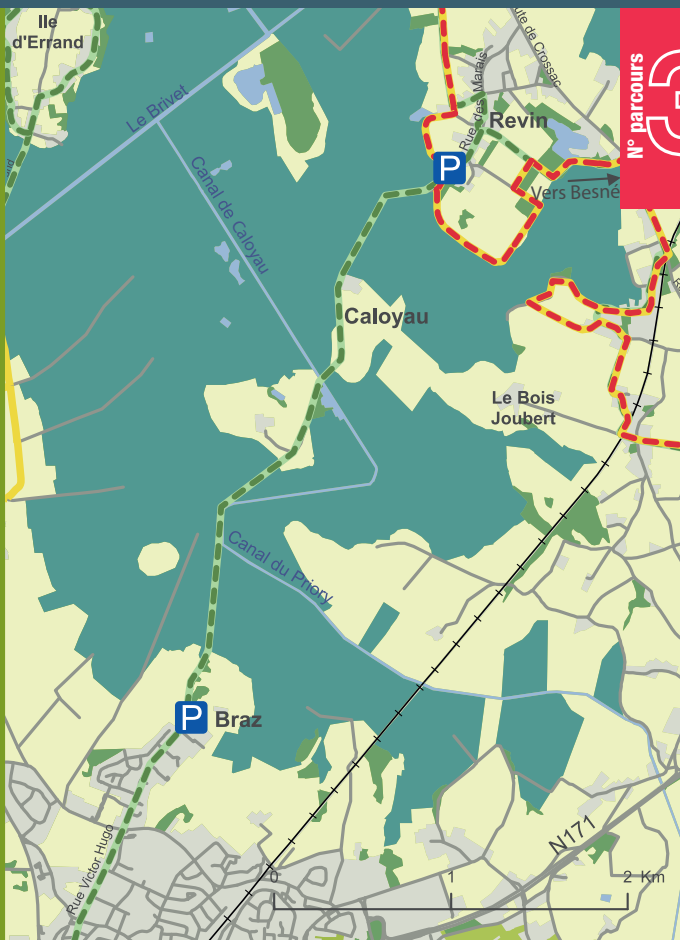
À Montoir-de-Bretagne, en partant du centre-bourg, prendre la direction de Revin par la Rue Victor Hugo et le lieu-dit « Braz » (Parking).
Parcours à pied ou à vélo recommandé !




Longueur du parcours

4 km environ jusqu'à Revin ; possibilité de boucle à vélo (voir balisage).

Accessibilité du site

Petite route accessible et praticable une grande partie de l'année, sauf conditions exceptionnelles d'inondation.



-  GR® de Pays Tour de Brière
-  PR®
-  Itinéraire vélo

Autour du site

En poursuivant par Revin, possibilité d'étendre l'escapade jusqu'à Besné et ses marais (par l'ancienne voie ferroviaire), ou plus à l'est, vers Prinquiau (marais du Pingitau, marais de Sem).

À Prinquiau, rejoindre la N171 jusqu'à Savenay et prendre à droite la direction de Lavau-sur-Loire, à 7 km (parcours de découverte et observatoire ornithologique), dans les prairies de l'estuaire.



© T.Thudor

Une petite maison dans la prairie !

La Maison de la Grolle

SAINT-JOACHIM



© T.Thudor

Avec les pluies d'automne et surtout l'hiver, les marais privés de ce secteur, rapidement inondés, offrent un panorama bien différent des roselières de Grande Brière.

Les ruines de « La Grolle », isolées pour un temps, gardent leur mystère. Prudence, s'en tenir à l'écart car elles menacent de s'écrouler... De plus, en restant à distance, vous éviterez de déranger le couple de cigognes installé sur le pignon. Ces vastes herbages, exploités par l'homme pour l'élevage, offrent désormais des surfaces de gagnage privilégiées pour l'avifaune aquatique en hivernage : après la fermeture de la chasse, en février, des stationnements durables d'anatidés (Canards souchet, pilet, chipeau et Sarcelle d'hiver) et de laridés (mouettes et goélands) peuvent être observés.

En mars et avril, arrivent du sud d'autres espèces en migration prénuptiale : les limicoles, en plumage de noces, sont notamment bien représentés (Barge à queue noire, Combattant varié).

Avec le retrait progressif des eaux et la mise à l'herbe des troupeaux, les prairies s'animent : parades nuptiales de Vanneaux huppés, concerts d'alouettes, poursuites de Bergeronnettes printanières... Le promeneur chanceux est au spectacle !

Couples de Cigognes blanches, Hérons garde-boeufs et Grandes aigrettes arpentent les pâturages, signe que le printemps est bien là !

// Cigogne blanche

Plumage blanc, bout des ailes noir, pattes et bec rouge vif, cet oiseau mythique ne passe pas inaperçu dans le paysage briéron. S'il est bien connu pour construire son nid dans les villages alsaciens, ce grand échassier, dès son retour d'Afrique ou d'Espagne où il hiverne, s'installe en Brière sur les bras des pylônes électriques pour nicher ! De là, vue imprenable sur les prairies inondées, son milieu de prédilection.

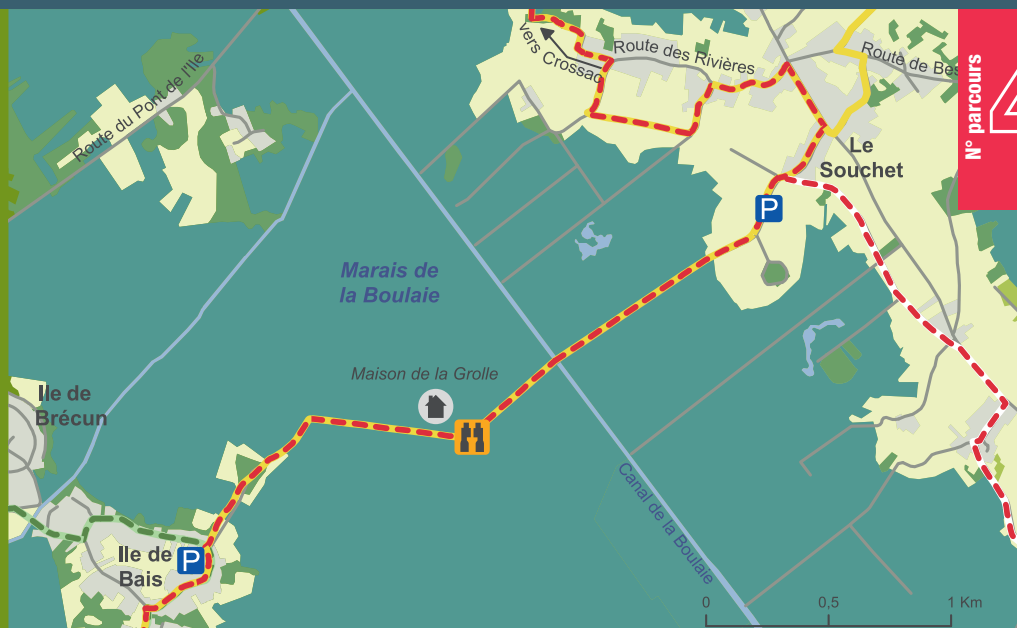
Sur notre territoire, dans une moindre mesure, la Cigogne blanche niche également sur des vieux arbres, bâtiments en ruine et plateformes artificielles isolés dans ou à proximité du marais. Le nid, réutilisé d'une année sur l'autre par les partenaires fidèles, est rechargé de matériaux, les plateformes ainsi restaurées pouvant dépasser 1m50 d'épaisseur. A la fin de l'été, avant le grand départ des oiseaux en migration, il est courant de voir les familles de cigognes arpenter les prairies humides tardivement fauchées pour glaner, derrière le tracteur, les proies abondantes devenues accessibles (criquets, sauterelles, petits mammifères, amphibiens ...).

Si la population de Cigogne blanche, grâce aux mesures de protection de l'espèce et de ses habitats, est aujourd'hui en croissance à l'échelle nationale, rappelons-nous qu'elle a bien failli disparaître du paysage français dans les années 70.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de nids sont annuellement recensés en Loire Atlantique, principalement autour des grandes zones humides et dont un tiers est situé sur le territoire du Parc naturel régional de Brière.



© C.Fontaine



-  GR® de Pays Tour de Brière
-  GR® 3
-  PR®
-  Itinéraire vélo

Accès

1/ Au départ de Crossac, prendre la D2 en direction de Donges jusqu'au lieu-dit Le Souchet (environ 2,5 km), puis descendre à droite vers le marais (Parking) ; belle vue sur le marais et les pâtures (inondées en hiver !).

2/ Au départ de Saint-Joachim par la D50 ; dans le bourg (Île de Pendille), prendre à gauche direction « Îles de Brécun », puis de « Bais » ; à Bais, prendre à gauche la petite route de ceinture, jusqu'au départ du GR® de Pays Tour de Brière, à 1,5 km environ.

Longueur du parcours

3 km, aller-retour, selon l'accès choisi.

Accessibilité du site

Chemin balisé, praticable au printemps, à partir de mai, après le retrait des eaux, selon les années.
Prévoir des bottes !

Autour du site

Possibilité, par le sentier, de remonter vers Crossac et la Ferme du Blanchot.
Pour les plus courageux, poursuivre vers Sainte-Reine-de-Bretagne par le GRP Tour de Brière (Sentier Ramsar).



© C.Fontaine



Brière secrète !

Les Fossés Blancs

LA CHAPELLE-DES-MARAIS



L'extrémité nord du marais de Grande Brière Mottière peut paraître hostile au visiteur de passage, mais un peu de curiosité récompense très vite le curieux de nature. Ce paysage fermé en bordure par des boisements pionniers (chênes, bouleaux), exerce son emprise sur les roselières (saulaies), rappelant les formations primitives de l'âge du bronze et la naissance du marais tourbeux.

Ici, le silence est de règle pour espérer entendre le grognement du Râle d'eau ou les notes flûtées de la Marouette ponctuée. Le long du sentier, des arbustes de zone humide (petits saules, Piment royal) se mêlent aux roseaux. L'espace d'un printemps, une multitude de passereaux inféodés à ces milieux anime le marécage : Phragmite des joncs, Bouscarle de Cetti, Rousserolle effarvate ainsi que la très convoitée Gorgebleue à miroir blanc, vivent là pour quelques semaines et se reproduisent, jusqu'à l'heure du grand voyage...

Parcourir ces lieux, même sans ambition particulière, procure toujours une moisson d'émotions et de surprises...

Au bout du sentier, le canal du Nord déploie son étonnante perspective et invite à la contemplation : là commencent les vastes roselières d'où monte, parfois, le chant étrange d'un Butor étoilé...

// Locustelle lusciniöide

Ce passereau migrateur transsaharien, considéré en déclin partout en France, investit au printemps les roselières des marais de Brière. Ces étendues de roseaux accueillent alors une part importante de la population française. Le plumage brun roux et cryptique de cette espèce rend difficile l'observation directe des individus. Et c'est au moment des « amours », en avril-mai, que les mâles territoriaux peuvent être le plus facilement observés !

Bien campé sur une tige de roseau, l'oiseau égraine sa trille monotone et stridulante, caractéristique de l'espèce, pouvant durer 30 secondes ou plus.

Émises surtout à l'aube et au crépuscule, ces vocalises étranges pour un observateur non averti, ajoutent un supplément de mystère à l'ambiance du marais... émotion garantie !



Accès

À la sortie de La Chapelle des Marais, quitter la direction d'Herbignac et au rond-point, tourner à gauche vers Saint-Lyphard par la RD 51 ; à 2 km environ, vous arrivez au lieu-dit « Les Fossés Blancs » : le parking se situe près de la route, à l'entrée du petit port. À partir du parking, découverte des chalandières du port (belle ambiance de chalands) ; rejoindre le GRP par les bordures boisées du marais. Le sentier s'éloigne rapidement de la route et en longeant un petit canal de ceinture, s'insinue dans les roselières du marais...

Longueur du parcours

V1- 2,5 km aller-retour jusqu'à Hoscas ; jolie promenade jusqu'au Canal du Nord.

V2- 6 Km aller-retour vers les îles de Camer et Camérún

Accessibilité du site

Fin de printemps et toute la belle saison, jusqu'aux premières pluies d'automne (prévoir une paire de bottes).



 GR® de Pays Tour de Brière

 PR®

 Itinéraire vélo



Autour du site

Au port d'Hoscas, possibilité de poursuivre vers le Bignon d'Hoscas par le GR® de Pays Tour de Brière.



© P.Bonnet

Un bocage ouvert sur le marais !

Port de Bréca

SAINT-LYPHARD



Ensemble typique de chaumières traditionnelles, le village de Bréca s'ouvre sur une perspective remarquable. Depuis le port, une vue panoramique permet, du nord au sud et d'ouest à l'est, d'appréhender les dimensions du marais. Ici, le paysage change et se boise au détriment des espaces herbagers. Quelle que soit la saison, préférez les premières lueurs du jour ou la fin d'après-midi pour apprécier le charme du lieu et sa diversité ornithologique. Les oiseaux, pas toujours visibles d'emblée, sont partout et vaquent à leurs occupations : ambiances de passereaux et de Poules d'eau dans les chalandières, hérons, aigrettes et Grands Cormorans au bord du canal, ombres de Milans noirs au-dessus des plans d'eau, cri d'un Martin-pêcheur en quête de poissons... Plus loin sur le GRP, à 300 m, une passerelle en bois donne accès au marais. Inondées au printemps (mars-avril), les bordures du sentier peuvent révéler quelques surprises ! Des bandes colorées de Canards souchets vont et viennent, attirées par l'abondance de la nourriture !

Discretion de mise, restez à couvert sous les saules, ne bougez pas ! Parmi les canards au gagnage, les Foulques macroules nombreuses et bruyantes, sortent des roselières pour s'alimenter et si la chance vous sourit, cerise sur le gâteau, la Grande aigrette - autrefois rare - récompensera votre patience ! Plus tard en saison, avec le retrait des eaux et le retour des troupeaux, hirondelles, Martinets noirs et Bergeronnettes printanières animent ce décor de verdure.

// Canard souchet

Le Canard souchet est un canard de surface. Sa silhouette trapue, son bec massif et spatulé le distinguent facilement des autres espèces de canards (Canards colvert, chipeau, siffleur, sarcelles...). Lorsqu'il se nourrit sur les plans d'eau peu profonds, ces atouts morphologiques lui permettent de prélever planctons et invertébrés aquatiques en filtrant, bec entrouvert, la surface de l'eau. En plumage nuptial, le mâle adulte se reconnaît au premier coup d'œil par sa tête vert sombre, la poitrine blanche et l'œil typiquement jaune vif. Chez la femelle, le plumage est plutôt brun et cryptique, critère souvent propre à ce sexe chez la plupart des canards de surface.

En Brière, la migration prénuptiale (février-mars) sur les prairies inondées peut rassembler, dès la fermeture de la chasse, des milliers d'individus ! Ce rendez-vous spectaculaire à ne pas manquer annonce le printemps proche... les couples reproducteurs, devenus plus discrets, recherchent alors des milieux ouverts bordées de végétation haute (roselières) pour abriter leurs couvées.



Accès

Localisation : À partir de la route RD 51, en provenance de Saint-Lyphard au lieu-dit « Le Brunet », prendre à gauche en direction de Bréca (en face la direction village de Kerhinet), le parking se situe à 1,5 km à l'entrée du port sur votre gauche (face aux Calèches Briéronnes).

Conditions d'accès : à partir du parking, longer le port et les chalandières pour accéder aux embarcadères ; des panneaux d'interprétation jalonnent le parcours et mènent à un point de vue sur le Canal de Bréca (tables de lecture, abri pique-nique et toilettes).

Longueur du parcours

500 m du port jusqu'aux prairies.

Accessibilité du site

En toute saison, mais le printemps et l'été s'avèrent les meilleures périodes pour observer sur ce site.



 GR® de Pays Tour de Brière

 Itinéraire vélo



Autour du site

Du Port de Bréca, possibilité de poursuivre votre escapade par le GR® de Pays Tour de Brière en direction de Fontenay et Tréhé : boucle de 4 km avec retour à Bréca.

2 h 30, pour découvrir la diversité des paysages et de l'avifaune.

À 2 km de Bréca, par la route, le village restauré de Kerhinet abrite la Maison du Parc, une auberge, les marchés d'été (jeudi), un sentier de découverte du bocage, des expositions ; dans le bourg de Saint-Lyphard, le belvédère du clocher vaut le détour pour une vue imprenable sur le marais et le bocage.

Des guides-promeneurs en chaland proposent des sorties sur le marais et des restaurateurs vous accueillent pour une pause gourmande!

Un panorama à vol d'oiseau !

La Chaussée Neuve

SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX



© J.Y. Bernard

Les bordures boisées (chênes, frênes et bouleaux), à l'ouest du marais de Grande Brière, peuvent parfois s'étendre sur les espaces marécageux (appelés saulaies).

Cette diversité paysagère, entre bocage et marais, offre une large palette d'ambiances et d'observations ornithologiques : les terres humides boisées proches du marais sont le domaine des passereaux nicheurs où Rossignol philomèle, Bouscarle de Cetti et Fauvette des jardins animent fourrés à prunelliers et petites chênaies.

Les prairies inondées, au printemps, peuvent accueillir des colonies reproductrices de Guifettes moustacs. À cette période de l'année sensible pour les oiseaux, prière de rester sur le promontoire pour ne pas déranger.

Plus loin vers le marais, retentit le chant des Alouettes des champs au-dessus des troupeaux. Parmi les bovins ou les chevaux, bergeronnettes, aigrettes et Hérons garde-bœufs explorent méthodiquement les herbages pâturés.

Au-delà de ces ambiances prairiales s'étendent les grandes roselières.

// Guifette moustac

Cette « sterne » d'eau douce se reconnaît à son vol léger et gracieux. Le printemps venu, les oiseaux arrivent de leurs destinations lointaines pour nicher en colonies sur les prairies inondées. À cette période, la Brière peut accueillir plus d'un millier de couples nicheurs, faisant de ces lieux un des plus importants sites de reproduction français de cette espèce !

Les prairies choisies s'animent alors de va-et-vient incessants des oiseaux, soit pour la construction des nids ou plus tard, le nourrissage des jeunes. Cette période, très sensible dans le cycle de vie de l'espèce, interdit toute tentative d'approche des colonies ! En dehors de ces zones sensibles, il n'est pas rare d'observer cette guifette en quête de nourriture, tout comme l'emblématique Guifette noire, au-dessus des points d'eau et des canaux. L'observation de ces pêcheurs acrobatiques infatigables, capturant des heures durant petits poissons, insectes et écrevisses, est un cadeau de Dame Nature... !



e t

Accès

À partir du Centre-bourg de Saint-André-des-Eaux, prendre direction La Chaussée Neuve, le parking se situant sur le port même, à 1 km.

Conditions d'accès : le départ de la promenade, à droite de l'embarcadère, vous conduit vers un belvédère situé à 300 m. Vue panoramique intéressante sur le marais de Grande Brière Mottière.

Longueur du parcours

500 m aller-retour, selon l'intérêt du moment et le temps dont vous disposez pour découvrir le site.

Accessibilité du site

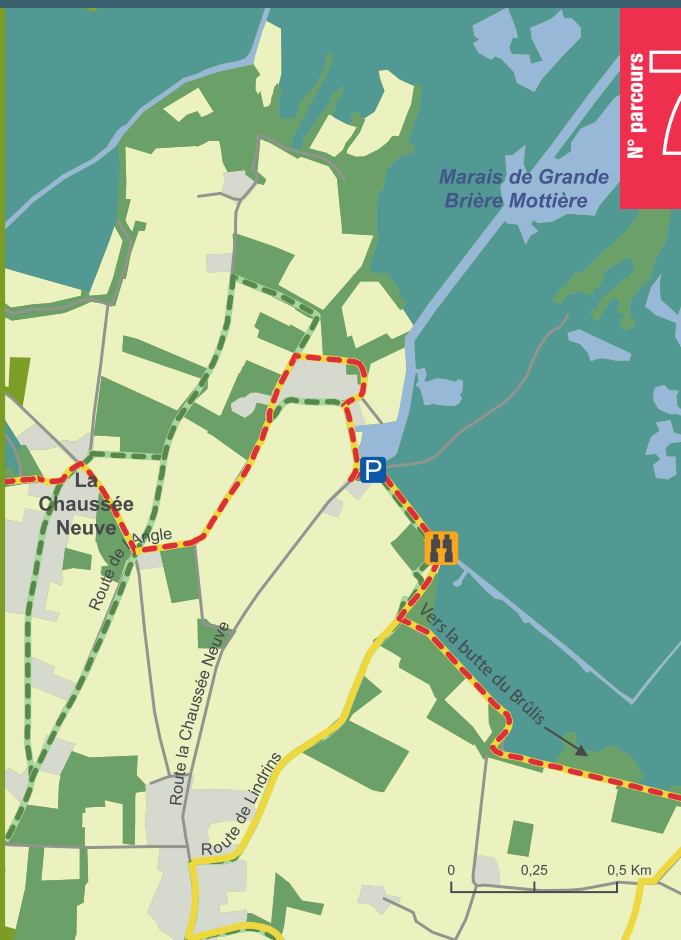
Mars et surtout avril-mai sont les mois privilégiés pour observer les palmipèdes migrateurs (Canard souchet), les Spatules blanches, colonies de Laridés et Sternidés (Guifette moustac, Mouette rieuse).



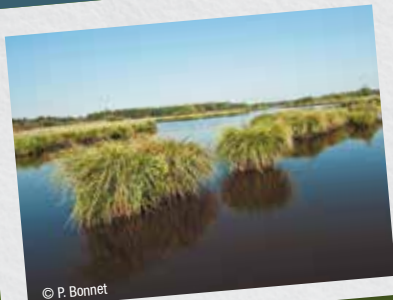
 GR® de Pays Tour de Brière

 PR®

 Itinéraire vélo



Autour du site



© P. Bonnet

À perte de vue dominent les roselières souvent survolées par les silhouettes grâciles du Busard des roseaux. Selon la saison et le niveau de l'eau, possibilité de longer à pied le marais par le GR en direction du sud, vers la Butte du Brûlis (15 mn à pied), ou en direction des autres ports de Brière situés au nord (Tréhé, Fontenay et Bréca). Sur le port, possibilité d'embarquer sur un chaland accompagné d'un guide labellisé par le Parc naturel régional de Brière.

Entre Brière et océan, des lieux aux parfums iodés !

L'estuaire du Mès : Vasières de Pen-Bé
Traict du Rostu

ASSÉRAC
MESQUER



© P.Bonnet



© D.Lédan

Au départ des sentiers (parking), le promeneur bénéficie d'emblée d'un paysage typiquement maritime : un fleuve côtier de 15 km, le Mès, prend sa source dans les granites de Guérande et rejoint l'océan par les traicts de Pen-Bé et du Rostu. Cette petite baie maritime de type « ria » s'étend sur 263 hectares de vasières intertidales exploitées pour partie par l'homme (conchyliculture) ; elle s'ouvre à l'ouest sur la Baie de Pont-Mahé, entre les pointes rocheuses de Merquel (Mesquer) et de Pen-Bé (Assérac).

- **Pen-Bé** : Dès la fin de l'été, les lumières de septembre accueillent le Balbuzard pêcheur ! Fidèle au rendez-vous, ce magnifique rapace n'est que de passage et bien vite, repart vers des destinations lointaines... Le voir évoluer au-dessus des bouchots est toujours une chance ! À partir du mois d'octobre, les vasières occupées jusqu'alors par les pêcheurs à pied, sont soudainement animées par d'autres voyageurs sauvages venus du nord, les Bernaches cravants ! Dans un vacarme impressionnant, ces petites oies clament leur présence à l'océan ! En s'approchant de la Pointe de Pen-Bé, à marée basse, l'observateur patient pourra observer ces oiseaux, peu farouches, affairés à brouter algues vertes (laitues de mer) et autres plantes des prés salés (zostères, puccinelles...) !

Plus loin sur le sentier, les falaises de Pen-Bé tombent dans l'océan, offrant un panorama incomparable sur les parcs à coquillages (bouchots et concessions ostréicoles). Ici, au bout de la terre, commence le royaume des oiseaux de mer (sternes et goélands) !

- **Marais et traict du Rostu** : Restaurée par le Conservatoire du Littoral et la commune de Mesquer, une salorge (bâtiment traditionnel de stockage du sel) marque le départ de cette jolie promenade. L'été, un espace d'exposition permet d'appréhender l'activité des paludiers et la richesse biologique des lieux. Quelques centaines de mètres à parcourir suffisent pour accéder à l'océan et aux vasières. Les jours de grande marée, les mouvements d'oiseaux, attirés par l'abondance de la nourriture, peuvent être conséquents et spectaculaires : à marée basse, les Tadornes de Belon aux becs écarlates, accompagnés de quelques aigrettes fébriles, déambulent sur la vasière. Avec les eaux qui se retirent, avocettes, courlis, barges, gravelots et bécasseaux, comme tombés du ciel, animent soudainement ces surfaces exondées !

L'espace de quelques heures, tout ce petit monde des airs s'affaire à dénicher vers, coquillages et crustacés... S'alimenter est une question de survie ! Le promeneur chanceux ne peut alors que s'émerveiller devant les acrobaties étranges et synchronisées de ces créatures sauvages !



© Commune d'Assérac



Accès

2 possibilités d'accès et de balades pour découvrir les vasières :

1/ À Assérac, prendre direction Pen-Bé et Pont-Mahé, par la D82. À 3,5 km, prendre à gauche la direction pointe de Pen-Bé ; à Mesquery, descendre vers le « Bas-Village », jusqu'au traict de Pen-Bé (Parking). Un sentier côtier balisé longe le traict jusqu'aux falaises de Pen-Bé, sur environ 2 km.

Possibilité de poursuivre la balade vers la plage et les dunes de Pont-Mahé (2 km par le GR® 34).

2/ À Mesquery, dans le centre-bourg, prendre direction Rostu, à 2 km. Traverser le village de Rostu et poursuivre jusqu'au parking aménagé en bord de route, avant les premières salines et la salorge. Marcher ensuite, environ 500 m, jusqu'aux vasières. Petite boucle pédestre d'1,5 km le long du traict du Rostu et des salines restaurées par Cap Atlantique.

Longueur du parcours

7.5 km aller retour : boucle de Mesquery au nord - 7 km aller retour du parking du Rostu au sud, à la pointe de Merquel.

Accessibilité du site

Toute l'année, pour la qualité des paysages et des activités humaines (saliculture, ostréiculture, aquaculture, élevage) ; d'un point de vue ornithologique, site intéressant en automne et hiver, les jours de grande marée ; au printemps.

Autour du site

Au départ du parking (rue de Rostu), variante pédestre possible par le GR® 34 jusqu'au village paludier de Kervarin (1,5 km) : claires ostréicoles et anciennes salines restaurées accueillant Echasses blanches et avocettes (observatoire) ; en période de reproduction, d'avril à juillet, la discrétion est de règle ! Poursuivre par Kercabelle pour rejoindre la dune, la pointe de Merquel et le traict du Rostu (Espace Naturel Sensible du Département de Loire-Atlantique).

En poursuivant à pied vers Pont-Mahé (à 2 km), Le GR® 34 traverse les terrains préservés et aménagés du Conservatoire du Littoral (panneaux didactiques, sentier protégé, troupeaux) ; point de vue magnifique sur la Baie de Pont-Mahé et la pointe du Bile. De retour au parking, possibilité de continuer le sentier jusqu'au lieu-dit Kergéraud (prés salés du Frostidié) ; par la route de Pen-Bé, prendre direction Pont d'Armes (visite guidée des marais salants du Mès).

Les sentinelles de l'océan !

D'autres lieux, d'autres sites à découvrir, sans modération...

À l'ouest du territoire, à 2 pas de la Brière, d'autres lieux magiques s'ouvrent sur l'océan. De part leurs positions géographiques, leurs histoires naturelles ou humaines, ils constituent une chaîne de paysages remarquables donnant au littoral de la presqu'île de Guérande le charme et l'intérêt qu'on lui connaît : cette alternance de pointes rocheuses, de baies abritées, de cordons dunaires, de plages, vasières et marais salants est unique !

Entourant les marais de Brière proches, ces éléments paysagers complémentaires confèrent à l'ensemble du territoire un fonctionnement écologique de premier plan pour les populations d'oiseaux sauvages.

5 buts de visites et de découvertes ornithologiques vous sont ici proposés (cf carte p 2-3) :

9a La Côte Sauvage, entre les pointes de Penchâteau (Le Pouliguen) et du Croisic. En accédant par Guérande et ses marais salants (D92), la presqu'île granitique du Croisic fait face au sud, à l'océan. Par la route côtière ou le sentier (GR®34), 10 km de pure découverte permettent d'appréhender, depuis les falaises et jusqu'au Croisic, différents points de vue bénéficiant d'aménagements (sentier pédestre protégé, tables de lecture, informations sur l'avifaune pélagique à la Pointe du Croisic).

Espèces d'oiseaux observables selon les saisons : Grand cormoran, goélands, Fou de Bassan, Sternes caugek et pierregarin, Grand labbe, Harle huppé et plongeurs, Pipit maritime, Traquet motteux.

9b Le port et les traicts du Croisic (Le Croisic) : très belles ambiances de port de pêche au moment du retour des bateaux ; stationner sur les grands parkings bordant les traicts ; vue sur les traicts, la dune de Pen Bron (La Turballe) et vers le nord, le pays de Guérande. Pour observer les oiseaux sur le traict, variante possible par la route des marais salants (D92) jusqu'à la dune de Pen-Bron (parking et cheminements aménagés).

Espèces d'oiseaux observables selon les saisons : Laridés, Bernache cravant, Tadorne de Belon, Aigrette garzette, Barge rousse, Huitrier-pie, bécasseaux et pluviers, Grand gravelot, Grèbe huppé et Grèbe à cou noir.

9c Les pointes du Castelli (Piriac/Mer) et de Merquel (Mesquer) : ces magnifiques promontoires ouverts sur l'océan découvrent 2 types d'estrans différents. Le premier, à marée basse, permet l'accès aux rochers et aux étendues d'algues brunes, sources de nourriture pour les oiseaux ; les aménagements du second (blockhaus, tables de lecture) offrent une vue imprenable sur les baies de Pen-Bé et de Pont-Mahé (bouchots à marée basse).

Espèces d'oiseaux observables selon les saisons : Grand cormoran, mouettes et goélands, Sternes caugek et pierregarin, Bernache cravant, grèbe et canards plongeurs, Canard colvert, Aigrette garzette, Huitrier-pie, courlis, Tournepierre à collier, Bécasseau variable, Bécasseau violet, Pipit maritime, Traquet motteux.



9d La baie de Pont-Mahé (Assérac) et le Bile (Pénestin) : Par Saint-Molf, Assérac et la D82, de belles fenêtres paysagères s'ouvrent sur des perspectives maritimes remarquables. Depuis la pointe du Bile, le sentier côtier permet d'embrasser toute la baie de Pont-Mahé. Il est préférable, par beau temps, de parcourir ce site l'après-midi, quand les falaises sont éclairées, spectacle garanti...jusqu'au crépuscule ! À marée basse, de nombreux oiseaux d'eau vont et viennent sur les vasières devenues accessibles. Se munir de bonnes jumelles, voire d'une longue-vue pour observer l'avifaune dans de bonnes conditions.

Espèces d'oiseaux observables selon les saisons : Bernache cravant, Tadorne de Belon, Canards pilet et colvert, canards plongeurs, Courlis cendré, Barge rousse, gravelots et bécasseaux, Pipit maritime.



© Commune d'Assérac

9e La Pointe du Halguen et l'estuaire de la Vilaine (Pénestin) : Point d'observation ultime, les falaises du Halguen prolongent celles du Bile et de la Mine d'Or. Accessible en voiture ou à pied, par le GR®34, ce bout de terre aux portes du Morbihan surplombe les eaux limoneuses de l'estuaire de la Vilaine. Des vasières impressionnantes, exploitées par l'homme pour la production de moules (bouchots), constituent en outre des zones d'accueil privilégiées pour les oiseaux migrateurs et hivernants. Ici, hommes et oiseaux se partagent les ressources naturelles ! Possibilité par le GR®34 ou en voiture, de remonter la rive gauche de l'estuaire, jusqu'à Tréhiguier.

Espèces d'oiseaux observables selon les saisons : canards plongeurs (fuligules et macreuses), Bernache cravant, Tadorne de Belon, Canard pilet et Canard colvert, Barge rousse, Pluvier argenté, Pipit maritime.



© Commune de Pénestin

// Avocette élégante

Plumage bigarré noir et blanc, bec retroussé, haut perchée sur 2 pattes bleutées, ce petit échassier des vasières porte bien son nom ! Observer des avocettes en quête de nourriture est toujours une scène fascinante : balayant le bec à la surface de l'eau, les oiseaux prélèvent de petites proies avec une agilité déconcertante, attestant du coup de l'extraordinaire abondance des habitants de la vase !

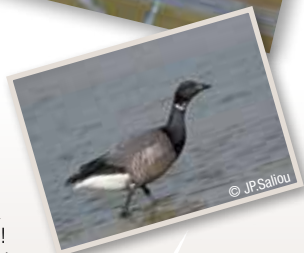
En période de reproduction, d'avril à juin, prendre garde de ne pas déranger les colonies souvent très bruyantes à l'approche de l'homme, ce qui ne manque pas d'attirer aussi goélands et corneilles, toujours à l'affût...



© JP.Saliou

// Bernache cravant

C'est à marée basse, quand les vasières découvrent, qu'il est le plus aisé d'observer cette petite oie au plumage sombre. Grégaire, ce voyageur de l'arctique franchit chaque année 5 000 à 6 000 kilomètres pour venir hiverner sur notre littoral breton. Epuisées par tant d'efforts, les bernaches trouvent dans ces baies accueillantes les ressources alimentaires indispensables à leur survie. La beauté des vols qui arrivent dans un vacarme incessant ne laisse pas indifférent ! Arpentant la vase des heures durant ou flottant comme un bouchon dès que les flots reviennent, les oiseaux peu farouches se laissent approcher, affairés à prélever algues et zostères... Mais prudence, les déranger peut provoquer l'envol de tout le groupe et une dépense d'énergie inutile ! Autrefois très abondante, cette oie voit ses effectifs diminuer depuis la fin du XX^e siècle...



© JP.Saliou

Les oiseaux les + fréquemment observés sur le territoire

	Printemps	Été	Automne	Hiver
LARIDES et STERNIDES				
Goéland argenté		////	////	////
Goélands marin		////	////	////
Guifette moustac	////	////		
Guifette noire	////	////		
Mouette rieuse	////	////		
ANATIDES				
Canard colvert	////	////	////	////
Canard souchet	////	////		////
Canard pilet				////
Canard chipecau	////	////	////	////
Sarcelle d'été	////	////		
Sarcelle d'hiver			////	////
LIMICOLES				
Barge à queue noire	////	////	////	
Bécassine des marais		////	////	////
Chevalier aboyeur		////	////	
Chevalier culblanc		////	////	////
Chevalier gambette	////	////	////	
Combattant varié	////	////	////	
Échasse blanche	////	////		
Petit gravelot	////	////		
Vanneau huppé	////	////	////	////
GRANDS ÉCHASSIERS				
Aigrette garzette	////	////	////	////
Cigogne blanche	////	////	////	
Grande aigrette	////	////	////	////
Héron bihoreau	////	////	////	
Héron cendré	////	////	////	////
Héron garde-boeufs	////	////	////	////
Spatule blanche	////	////	////	
PASSEREAUX				
Bergeronnette printanière	////	////		
Bouscarle de Cetti	////	////	////	////
Bruant des roseaux	////	////	////	
Cisticole des joncs	////	////	////	////
Gorgebleue à miroir	////	////	////	
Hirondelle de rivage	////	////	////	
Locustelle lusciniôide	////	////	////	
Phragmite des joncs	////	////	////	
Rousserolle effarvatte	////	////	////	
Traquet motteux	////	////	////	
RAPACES				
Busard des roseaux	////	////	////	////
Épervier d'Europe		////	////	////
Faucon hobereau	////	////	////	
Milan noir	////	////	////	
RALLIDES				
Foulque macroule	////	////	////	////
Râle d'eau	////	////	////	////

//// Roselières
 //// Plans d'eau
 //// Prairies

Ce tableau n'est pas exhaustif! Observateurs avertis, nous vous conseillons de compléter vos connaissances dans les guides d'ornithologiques.



© D. Pons



© D. Pons

En + sur le bord de mer



Laridés et sternidés

- Goëlands (Printemps, été, automne, hiver)
- Sterne pierregarin (Printemps, été)
- Sterne caugek (Printemps, été)



Limicoles

- Avocette élégante (Printemps, été)
- Courlis corlieu (Printemps)
- Huitrier pie (Été, automne, hiver)
- Barge rousse (Printemps, automne)
- Tournepipe à collier (Été, automne, hiver)
- Grand gravelot (Été, automne, hiver)
- Bécasseaux (Été, automne, hiver)
- Pluviers (Automne, hiver)



Oies et canards

- Bernache cravant (Automne, hiver)
- Tadorne de Belon (Printemps, été, automne, hiver)



Rapaces

- Balbuzard pêcheur (Automne)

Autre groupes

- Grèbes (Automne, hiver)
- Canards plongeurs (Automne, hiver)
- Plongeurs (Automne, hiver)
- Harles (Automne, hiver)

Si vous trouvez un animal blessé !



© Fotolia



© J.L.Via



© Fotolia

Avant toute chose, sachez que légalement, vous n'avez pas le droit de transporter ni de détenir un animal sauvage.

Néanmoins, son transport est toléré pour les particuliers dès lors que vous avez pris soin de prévenir le centre de sauvegarde de la faune sauvage ou le vétérinaire vers lequel vous l'acheminerez dans les plus brefs délais. Cette précaution vous exonère de tout soupçon de trafic d'oiseaux en cas de contrôle. Mais avant de vouloir porter secours à un oiseau, assurez-vous qu'il soit réellement en détresse. De jeunes oiseaux peuvent quitter le nid prématurément, laissez faire les parents qui veillent !

En cas d'oiseau réellement en détresse, voici quelques conseils :

- La plupart des oiseaux se calment dans l'obscurité. Mettez-le dans un carton fermé dans lequel vous aurez fait quelques trous pour qu'il respire et au fond duquel vous aurez mis une vieille serviette ou un torchon. Gardez-le au calme et au chaud si possible. Le stress peut lui être fatal.
- Attention aux serres des rapaces et surtout au bec des échassiers, qui pourraient vous blesser.
- N'oubliez pas de vous laver les mains après avoir manipulé un animal sauvage.
- Ne donnez jamais à manger et à boire sans prendre auparavant conseil auprès d'un centre de soin.

Vous trouvez un oiseau à terre, cela ne veut pas forcément dire qu'il est blessé...

Il faut savoir que les oisillons sortent du nid avant de savoir voler. Pendant ces quelques jours d'apprentissage, leurs parents continuent à venir s'en occuper (même s'ils savent se faire discrets, surtout avec des intrus à proximité !).

- S'il s'agit d'un oisillon bien vif, déjà emplumé, laissez-le en place !
 - . S'il y a un danger important, vous pouvez le mettre légèrement en hauteur, sur une branche ou dans un petit carton ouvert, à proximité de l'endroit où vous l'avez trouvé.
 - Même s'il a été manipulé, ses parents le reprendront en charge. Par contre, il faut éviter de rester à côté, pour ne pas les effrayer.
 - Dans tous les cas, veillez à ce qu'aucun chien ou chat ne s'approche du lieu où se trouve le petit.
- S'il a l'air beaucoup trop jeune, faible ou blessé, ou si vous avez un doute, contactez le Centre de soins le plus proche.
- L'alimentation que vous pourriez lui fournir ne serait pas adaptée, et entraînerait de nombreux problèmes (fractures spontanées, malformations, mortalité...).
- S'il survit, il sera incapable de se réinsérer dans la nature.
- Chaque animal joue un rôle important dans la nature. Le couper de son milieu, c'est participer au déséquilibre de ce même milieu.

Contactez ONIRIS
Centre Vétérinaire de la Faune
Sauvage et des Ecosystèmes
des Pays de la Loire

Site de la Chanterie
Nantes
Tél : 02 40 68 77 76
E-mail :
faunesauvage@oniris-nantes.fr

» Visites guidées... des passionnés pour vous accompagner



PARC NATUREL RÉGIONAL
DE BRIÈRE

Outre les études scientifiques et animations pédagogiques développées par le Parc naturel régional de Brière, une immersion au cœur du marais s'avère une expérience à vivre ! Une balade peut vous être proposée par un promeneur en chaland qui a obtenu la marque « Valeurs Parc naturel régional »

> Pour en savoir plus : www.parc-naturel-briere.fr



Gestionnaire d'environ 5 700 ha d'espaces naturels et conscient des enjeux liés à la préservation de la biodiversité pour les générations futures, le Département de Loire-Atlantique développe une politique de valorisation des milieux naturels et d'éducation à l'environnement. Il vous invite à découvrir les espaces naturels départementaux lors d'animations nature organisées en lien avec ses partenaires associatifs. Ces sorties sont ouvertes à tous.

> Pour en savoir plus : www.loire-atlantique.fr



AGR pour la
BIODIVERSITÉ

Forte de ses 1 300 adhérents, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique agit pour la faune et la flore. Ses domaines d'intervention s'articulent autour de trois grands axes : la protection des espèces, la préservation des espaces et la sensibilisation, incluant l'éducation à l'environnement. Ainsi, elle mène des études naturalistes et propose à tous (scolaires, particuliers) des sorties naturalistes et des conférences sur la faune et les milieux naturels.

> Pour en savoir plus : www.loire-atlantique.lpo.fr et sur Facebook



LOIRE OcéANE

Le CPIE Loire Océane s'inscrit dans une démarche d'intérêt général. Il contribue à la préservation de l'environnement et à la sensibilisation au développement durable auprès de tous les publics.

En partenariat avec les acteurs locaux, il accompagne et anime notre territoire, qui s'étend de la Loire à la Vilaine et de l'océan Atlantique au Sillon de Bretagne.

> Pour en savoir plus : www.cpie-loireoceane.com/ et sur Facebook



ACROLA

L'association ACROLA est impliquée dans de nombreux aspects de l'ornithologie dans notre région dont plusieurs études impliquent les populations de cigognes et des passereaux migrateurs. Les activités sont menées principalement par des bénévoles et sont soutenues financièrement par de nombreux partenaires.

L'objectif de l'association est d'approfondir les connaissances sur la biologie des populations d'oiseaux, la biodiversité qui y est associée et de les diffuser vers un large public. En outre, elle propose un programme annuel de sorties.

> Pour en savoir plus : www.acrola.fr



Depuis près de 60 ans, l'association Bretagne Vivante joue un rôle essentiel dans la connaissance, la protection et la découverte de la nature. À travers son action régionale comme dans ses antennes locales, Bretagne Vivante agit à tous les niveaux pour veiller à ce que la nature soit prise en compte au quotidien, et enfin considérée comme une richesse et non comme une contrainte. Ses actions sont variées : protection et gestion d'espaces naturels, inventaires sur la faune et la flore, sorties découvertes, actions pédagogiques auprès des scolaires...

> Pour en savoir plus : <http://www.bretagne-vivante.org/>

Dans le Parc naturel régional de Brière et plus largement sur l'ensemble de la Destination Bretagne Plein Sud, des collaborateurs oeuvrent au quotidien pour la préservation de l'environnement et l'information auprès du grand public comme le Conservatoire du littoral, les communautés d'agglomération et de communes (Cap Atlantique, Carene, Pont-Chateau Saint-Gildas-des Bois, Estuaire et Sillon) et les communes du territoire...

Pour aller
plus loin



Ecobalade

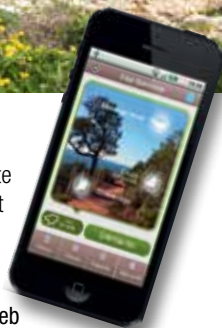


Ecobalade est une application gratuite de découverte de la faune et de la flore en randonnée, permettant aux locaux et vacanciers de profiter d'un concept ludique et pédagogique lors d'une promenade.

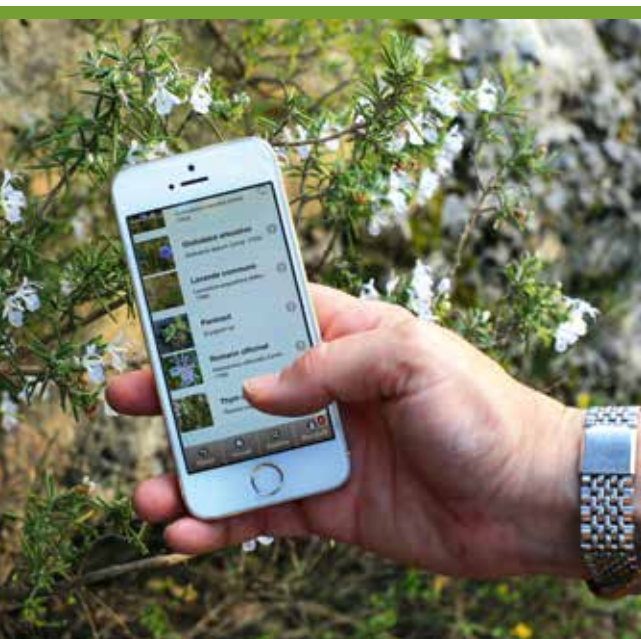
L'application Ecobalade est relayée par le site web www.ecobalade.fr.

Elle est disponible sur Apple store et Google Play .

Le Parc naturel régional de Brière propose, à travers cette application, une balade qui relie le Port de Loncé (Montoir-de-Bretagne) au site Pierre Constant de la Réserve naturelle régionale Marais de Brière (Rozé, Saint-Malode-Guersac).



Pour télécharger directement la balade, c'est par ici :



www.parc-naturel-briere.fr

Pour aller plus loin dans votre balade, le Parc naturel régional de Brière met à disposition des descriptions complémentaires pour découvrir au mieux ce milieu naturel.

Rendez-vous sur :
www.parc-naturel-briere.fr
rubrique faune/flore.

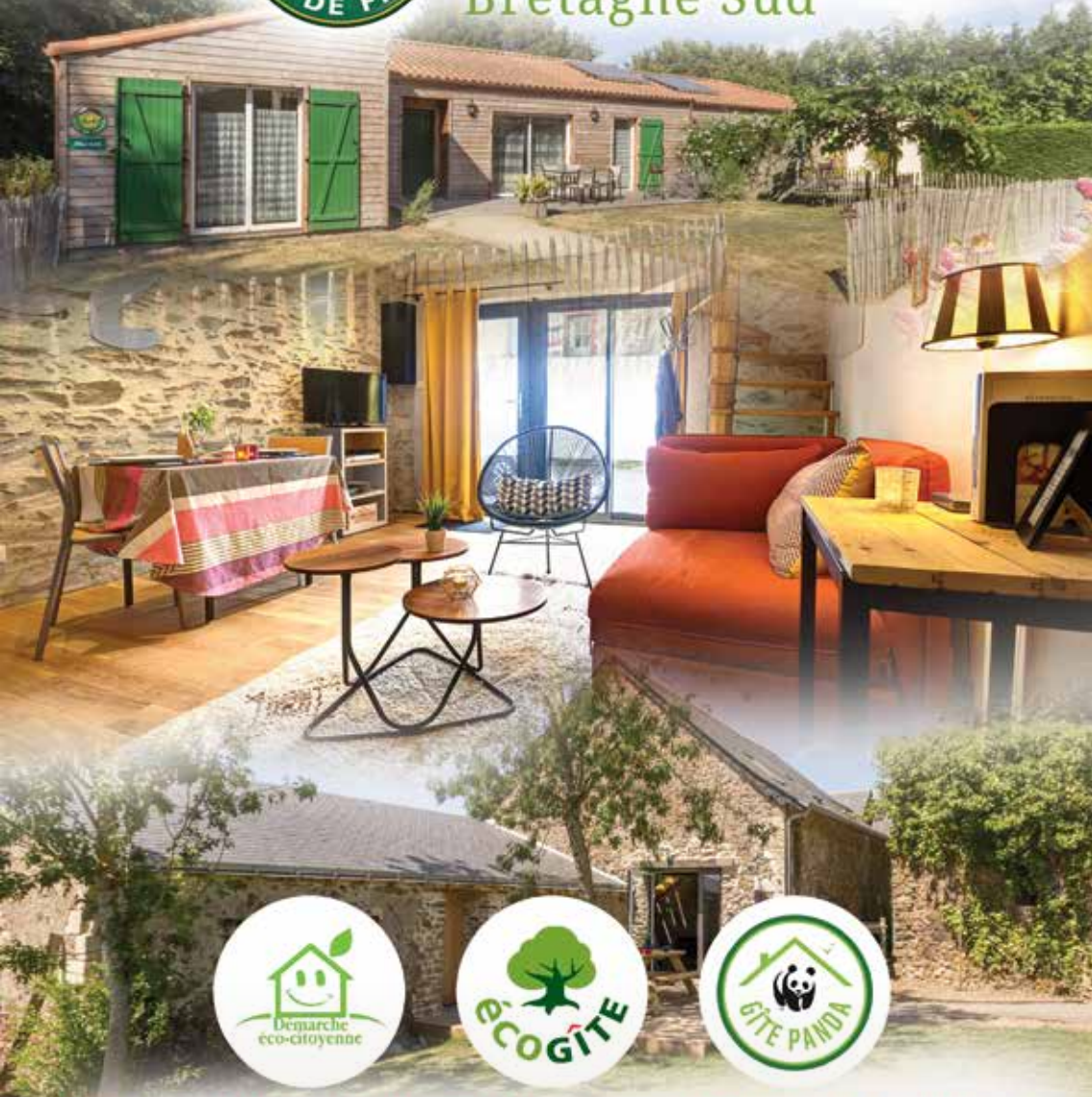
Vous y trouverez des fiches synthétiques destinées à donner une présentation rapide de certaines espèces présentes dans ce guide.

Bien évidemment, la liste des espèces mentionnées n'est pas exhaustive, mais elle est amenée à s'enrichir régulièrement. N'hésitez donc pas à revenir consulter cette page régulièrement.



Gîtes de France

Loire-Atlantique Bretagne Sud



DES VACANCES AUTHENTIQUES POUR UN TOURISME DURABLE

Service Réservation : 02-51-72-95-65 / www.gites-bretagne-sud.fr

Le Parc naturel régional de Brière vous invite à rencontrer les oiseaux d'eau d'un territoire singulier, modelé par la nature et les hommes.

Ce fascicule n'a pas vocation à lister toutes les espèces d'oiseaux que le visiteur curieux peut croiser sur son chemin, mais plutôt de donner des clés de découverte, d'inciter à la balade contemplative au rythme de l'eau et des oiseaux.



© P.Bonnet

Pour observer les oiseaux dans les autres
Parcs naturels régionaux :
www.parcs-naturels-regionaux.fr

Où observer ? Les oiseaux ?

Document offert par le Parc naturel régional de Brière

Édition PNR Brière

ISBN : 978-2-9550489-5-5



Parc naturel régional de Brière
Village de Kerhinet
44410 Saint-Lyphard
Tél. 02 40 65 85 01
e-mail : tourisme@parc-naturel-briere.fr

www.parc-naturel-briere.fr

Suivez-nous sur



Conception réalisation : **LATITUDE** Nantes - www.agence-latitude.fr - 0942/15-11/16 - Impression : Goubault Imprimeur -
Crédit photo - 1^{ère} de couverture: UIA Photo JL. Via

